

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

Taxe d'habitation : un dénigrement irresponsable des maires de France

La campagne de stigmatisation lancée contre les maires à propos de la taxe d'habitation est inqualifiable et inacceptable. Elle altère la dignité du débat public. Elle confirme l'absence de considération portée aux maires, aux élus et aux territoires.

L'AMF demande solennellement au Président de la République de faire cesser cette séquence déplorable, caricaturale et étrangère à tout esprit de responsabilité, qui nourrit un peu plus les populismes qu'il prétend, par ailleurs, combattre. Le gouvernement et le parti majoritaire portant une responsabilité majeure dans le dérapage insupportable observé ces dernières heures.

Sur les réseaux sociaux, la campagne de dénigrement enclenchée par les groupes se réclamant du parti majoritaire autour du hashtag #BalanceTonMaire, par référence à une campagne mondiale stigmatisant des délits ou des crimes, est vécue par tous les élus comme une insulte personnelle que rien ne peut justifier. Ils attendent légitimement des excuses publiques.

Les maires rendront compte de leur gestion devant les Français comme ils le font depuis toujours tous les six ans. Il n'est pas nécessaire que l'Etat leur fasse la leçon au moment où son déficit continue de se creuser alors que les communes contribuent à sa réduction et sont les premiers investisseurs publics loin devant l'Etat.

85 % des communes n'ont pas augmenté leurs taux de taxe d'habitation. Les 15 % qui l'ont fait n'ont pas été motivées par des considérations de politique nationale, mais par la recherche de financements nécessaires à l'accomplissement de leurs missions dans un contexte de baisse de leurs moyens. Elles l'ont fait dans le cadre des responsabilités qui leur sont confiées par la loi et qui participent de la libre administration des collectivités locales garantie par la Constitution.

En agissant ainsi, l'Etat s'engage dans une impasse, aggrave la crise de confiance, déjà forte, avec les territoires et s'isole un peu plus des acteurs publics locaux dont il a besoin pour porter des politiques publiques qu'il n'a plus les moyens d'assumer seul.

Cette séquence ne fait que renforcer l'appel de Marseille à une nouvelle vague de décentralisation qui permettra aux françaises et aux français de savoir qui fait quoi, qui paye quoi, qui est responsable de quoi. La hausse de la fiscalité locale résulte désormais en très grande partie des décisions de l'Etat qui s'éloigne de l'esprit de la décentralisation et du respect de la libre administration des collectivités locales.

Contacts presse :

Marie-Hélène GALIN

Tél. 01 44 18 13 59

marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLE

Tél. 01 44 18 51 91

thomas.oberle@amf.asso.fr